

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE RESERVATION

- ✓ La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping «Les Buissonnets», après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
 - ✓ La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est nominative. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation.
 - ✓ En l'absence d'un message prévenant d'un retard, l'emplacement devient disponible le lendemain de la date d'arrivée prévue.
 - ✓ Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
 - ✓ Pour les locations :
 - L'occupation du mobil home/chalet ne peut être occupé que par 4 ou 6 personnes maximum selon la capacité d'accueil de l'hébergement.
 - Le camping «Les Buissonnets» se réserve le droit de refuser la location aux familles se présentant avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'hébergement loué.
 - Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatifs.
 - ✓ Pour les emplacements :
 - L'occupation de l'emplacement ne peut être occupé que par 6 personnes maximum.
 - Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.
- Les hébergements proposés sur le site internet du camping «Les Buissonnets» sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping «Les Buissonnets» par téléphone ou par e-mail." Le camping « Les Buissonnets» contacté se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

- ✓ Les prix indiqués sont valables pour la saison 2018/2019 et s'entendent en euros, TVA incluse.
- ✓ Lors d'une réservation par téléphone, e-mail ou courrier, une facture pro forma est adressée avec le détail des prestations et le montant de la taxe de séjour.
- ✓ Le montant de la taxe de séjour est de 0.55€ par jour et par personne de plus de 18 ans.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- ✓ Pour toutes les réservations, un acompte de 25% sur le tarif de base location ou emplacement doit être réglé dès la réservation.

MODIFICATIONS ET ANNULATION

- ✓ Le client peut demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping «Les Buissonnets» (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. De même, toute modification des participants au séjour doit être effectuée par écrit.
- ✓ Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement

ANNULATION

Pour toute annulation parvenue :

- ✓ Plus de 60 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé après déduction de 40€.
- ✓ Entre 30 jours et 60 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte ne sera pas remboursé.
- ✓ Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le montant de la location sera dû en totalité (acompte + solde).
- ✓ En cas d'annulation de la part de la Direction, l'acompte vous sera remboursé intégralement.
- ✓ Un document de la F.F.C.C. sera envoyé (sur votre demande) avec la confirmation de votre réservation, détaillant les garanties d'annulation et interruption de séjour. Vous pouvez retourner ce document à la F.F.C.C. accompagné de votre règlement. Vous recevrez votre carte multi-avantages qui inclut l'assurance annulation et de nombreux autres services et réductions.

SEJOUR

ARRIVEE

- ✓ Pour les locations :
 - Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables (nous consulter)
 - L'occupation du mobil home/chalet est possible à partir de 16 heures
 - Vous devrez déposer un chèque de caution de 100 €.
 - Le séjour devra être soldé à votre arrivée
- ✓ Pour les emplacements :
 - L'occupation de l'emplacement est possible à partir de 14 heures

PENDANT LE SEJOUR

- Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping «Les Buissonnets» décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- Le séjour emplacement devra être réglé la veille du départ

DEPART

✓ Pour les locations :

- L'hébergement locatif doit être libérée à 10 heures du matin

- Vous devrez rendre la location en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un forfait de nettoyage de 40€ sera à votre charge.

- Lors de votre départ, un état des lieux sera établi avant la remise des clés. La caution vous sera rendue après contrôle et inventaire du mobil-home.

- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire

✓ Pour les emplacements :

- L'emplacement doit être libéré à 11 heures du matin

- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire

ANIMAUX

Les animaux de compagnie sont admis dans le camping (à l'exception des chiens de la 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence et en aucun cas, ils ne doivent rester seuls à l'intérieur du camping. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping «Les Buissonnets» comme étant confidentielles. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il vous suffit de nous en faire la demande par courrier.